



Roullier, édit. Angerville

## Le clairon d'Octave Delaluque enfin sorti des oubliettes de l'Histoire

Marie-France Saliège et Michel Brice, dans leur ouvrage publié récemment, *Un clairon beauceron sonne la fin d'une ignoble boucherie*, ont rapporté le parcours, durant la Grande Guerre, d'un soldat natif d'Intréville en Eure-et-Loir qui allait entrer dans l'Histoire, alors que rien ne le prédestinait à jouer un rôle des plus importants à la fin de cette immense tuerie.

Le 11 novembre 1918, alors que les Allemands avaient accepté et signé les conditions de l'armistice à 5h15, il fallait répercuter l'événement sur la ligne de front, c'est-à-dire sur plus de 550 km, qui était plutôt calme à l'exception du secteur de Vrigne-Meuse où de farouches combats se déroulaient encore. En effet, depuis le 9 novembre au soir, des éléments de la 163<sup>e</sup> D.I., dont le 415<sup>e</sup> R.I., avaient franchi la Meuse, sous un déluge de feu, pour occuper une tête de pont qui aurait permis une



ultime offensive si les Allemands ne respectaient pas leurs engagements. Le capitaine Lebretton du 415<sup>e</sup> R.I., qui commandait l'unité la plus avancée et dont le P.C. se trouvait dans un trou d'obus, fut le premier à recevoir par télégraphe le message du maréchal Foch qui confirmait le cessez-le-feu prévu pour onze heures, heure

française. Il lui fallait donc trouver de toute urgence un clairon, à la fois l'homme et l'instrument, qui connaissait les sonneries réglementaires. Ce soldat providentiel, qui se trouvait dans un trou d'obus voisin, ramené en rampant sous la mitraille allemande par un de ses camarades de combat, André Gazareth, était Octave Delaluque, notre Beauceron d'Intréville. À onze heures pile et après quelques difficultés (sous le coup de l'émotion, il ne se souvenait plus de la sonnerie apprise en 1911 et ne trouvait plus son embouchure enfouie dans sa poche pleine de tabac), il sortit progressivement du trou d'obus. Avec un grand courage et toujours sous les balles ennemies il sonna le *Garde-à-vous*, puis le *Cessez-le-feu* et enfin *Au drapeau*. Les Allemands, en face, avaient compris et les bugles sonnèrent à leur tour le célèbre ta,ta,ta,ta. La guerre était finie.

Et Octave Delaluque fut totalement oublié... Il fallut attendre 1998, lors de la commémoration du 11 novembre, pour que le maire de Vrigne-Meuse, M. Dommelier, s'intéressât à

cet ultime épisode de la Première Guerre mondiale et... à Octave Delaluque, à qui il donna un nom de rue dans sa commune. Que ne l'a-t-on fait dans notre département !

L'ouvrage, cité plus haut, parut à la mi-octobre 2014 et les auteurs regrettaient seulement de ne pas avoir trouvé trace du clairon, malgré leurs recherches. Mais le hasard, une fois de plus, les remit sur la piste. En effet, invités le 11 novembre 2014 à la célébration du centenaire de la Grande Guerre à Gommerville, commune proche d'Intréville, ils apprirent avec stupéfaction, au détour d'une conversation, que l'instrument était peut-être chez un habitant d'Arnouville, hameau de Gommerville également très proche, mais surtout où avait habité Anselme Delaluque, le frère aîné d'Octave, avec toute sa famille. Très vite, le contact fut pris. Le clairon était bien là et dormait dans un grenier depuis fort longtemps ; il n'avait fait que traverser la rue. Le dépositaire du clairon expliqua que le fils d'Anselme, Bernard Delaluque, qui habitait en face de chez lui avec sa mère et ses sœurs lui avait prêté l'instrument,

environ trente-cinq années auparavant, pour son petit-fils qui voulait se rendre à une cavalcade à Mer et avait besoin d'un instrument de musique. Au retour de la fête, le



grand-père voulut rendre le clairon, mais la famille Delaluque le lui laissa. La sortie du livre lui rappela cette histoire... La gravure, présente sur l'instrument, confirmait l'époque où ce modèle était utilisé dans l'armée

française : F. Chantenay, fournisseur de l'armée, 105 avenue Parmentier, Paris. Il ne pouvait guère y avoir de doute après tous ces recoupements. Le clairon était retrouvé ! Toute l'histoire fut portée à la connaissance du journal *L'Écho Républicain*, qui publia le 5 janvier 2015 un très long article relatant l'événement.

Reste à savoir ce que deviendra ce clairon. Les auteurs, à ce point de l'histoire, ont été certes à l'origine de cette découverte, mais ne peuvent être maintenant que des intermédiaires, des passeurs de mémoire en quelque sorte, et ne peuvent aller au-delà. Cependant, ils n'ont qu'un souhait : que le clairon cabossé d'Octave Delaluque qui a sonné le cessez-le-feu sur la ligne du front le 11 novembre 1918 à onze heures prenne place au Musée des Armées, à côté du rutilant clairon de Pierre Sellier qui sonna, lui aussi, un cessez-le-feu à l'arrivée des plénipotentiaires allemands à Rethondes le 7 novembre.